

Chaussin

Bulletin d'informations municipales



Janvier 2015

Naissances

- **ROSE** Timéo Frédéric Laurent 26 janvier - Dole
- **PARDON** Paul 13 février - Dole
- **SCHELTS JEANNET** Ezekiel 23 février - Dole
- **NGASSAKI** Brice Yvon Ibata 8 mars - Dole
- **TALLANDIN** Erwan François Richard 23 mars - Dole
- **CASTALDO** Léanna 27 mars - Dole
- **POIMBOEUF** Lorenzo Ludovic Jean 24 avril - Dole
- **BORDU** Lylou 9 mai - Besançon
- **ROYER** Antoine Serge Yvon 19 juin - Dole
- **REDOUANI** Camille Léandre Maurice 1^{er} juillet - Dole
- **PARIS** Louise Camille Adeline 28 juillet - Dole
- **MISSEREY** Alesso Jacky Maurice 16 août - Dole
- **FERRY** Joé 24 novembre - Dole
- **BACAR** Zlatan Zakaria Filipe 2 décembre - Dole
- **GRAS** Yohan 26 décembre - Dole

Mariages

- 17 mai
BONNIN Aurélie & **ROSE** Tristan Florian
- 21 juin
DUBUISSON Ludovic & **WENISCH** Laetitia
- 5 juillet
BUCHAILLOT Anthony & **COLIN** Amandine Claudine Céline
- 26 juillet
MURTIN Anthony Patrick Patrice François Robert & **PERNIN** Julie Sandrine
- 2 août
PICARD Jean Paul François & **MICHAUD** Laurence Marguerite Andrée
- 9 août
GUÉRAUD Didier & **OUDOT** Danielle Monique
- 16 août
STIER Carine Blanche Jeanne & **FERNOUX** Clément
- 20 septembre
BESANÇON Isabelle Henriette & **FRANCESCHINI** Bernard René Germain

Décès

- **De SOUSA-MAITRE** Rute Maria 6 janvier
- **VANNET** Antoinette Constance Charlotte 15 janvier
- **TORCK** Jean-Pierre Louis 18 janvier
- **ROBERT** Olympe née BOIRE 5 février
- **BOURGEOIS** André 24 février
- **GOULIN** Irène née FIQUET 13 mars
- **DUC** Jean 8 avril
- **VANNET** Georges Henri 15 avril
- **CHANUSSOT** Emile Alphonse Edmond 5 mai
- **HUGUENIN** Denise Louise Joséphine née THIVANT 10 mai
- **NEVES DA SILVA** Anatilde veuve GONCALVES DE SOUSA 28 mai
- **PANNETIER** Serge Marcel Claude 3 juin
- **MASSON** Marie Louise née ROYER 26 juin
- **DUTAILLY** Jeanne Louise née LE STRAT 23 juillet
- **THUILLARD** Aline Eloïse Maria née GAY 25 juillet
- **NEFF** Jacqueline Léonie Charlotte née PHILIPPE 3 août
- **TITART** Zélia Marie Thérèse née LEFEBVRE 5 août
- **VINCENT** Marie Louise Henriette née GUERAUD 12 août
- **VANTARD** Antoinette Marie Joséphine, née VANTARD 6 septembre
- **GENOT** Marie Thérèse Paulette née DUTARTRE 15 octobre
- **DA SILVA LINHER** Marc 22 octobre
- **FONTAINE** Colette Emilienne Marie-Louise née PERRAUD 2 novembre
- **FAIVRE** Suzanne Léontine née NAMIN 19 novembre
- **BOURGE** Raymond Louis Conrad 21 novembre
- **MEULNET** Daniel Henri René 22 novembre
- **MARTIN** André Alphonse Elie 25 novembre
- **THIRION** Yvonne née GAUDILLER 27 novembre
- **GRAND** Charlotte Alphonsine née DROVIN 5 décembre

Horaires de la Mairie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9 h - 11 h 30
Vendredi : 9 h - 11 h 30 / 14 h - 17 h
Courriel : mairie-de-chaussin@wanadoo.fr
Tél. 03 84 81 80 12

*En dehors des heures d'ouverture,
nous pouvons vous donner un rendez-vous
pour récupérer vos documents.*

Mairie de Chaussin - 3, place du 11 novembre. Tél. 03 84 81 80 12 - Fax. 03 84 81 72 03 - mairie-de-chaussin@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Madame le maire - Crédit photos : Mairie de Chaussin.
Mise en page : Paoh Dole - 03 84 82 50 21 - contact@paoh.fr - Impression : LIG Dole



Des défibrillateurs se trouvent :

- Un à l'Ehpad de Chaussin
Résidence Pierre Babet, 1 rue Henri-Gagneur.
- L'autre sur le mur de la cure, 1bis, route d'Asnans.

Appel d'urgence

- Samu : 15
- Pompier : 18
- Gendarmerie : 17
- Appel d'urgence européen : 112
- Appel d'urgence sourds et malentendants : 114
- Enfance maltraitée : 119

Madame, Monsieur,

C'est dans un contexte économique et financier de plus en plus contraint avec des marges fiscales réduites, des baisses de dotations importantes annoncées par l'Etat pour 2015, et en parallèle des hausses de charges qui se multiplient, (normes accessibilité, rénovation thermique, contraintes environnementales, réformes des rythmes scolaires...) notre village devra faire face avec sérénité.

Nos décisions dans les dépenses de fonctionnement et nos choix dans les investissements doivent être de plus en plus sélectifs, dans un contexte incertain. Toutefois nous nous attacherons à poursuivre l'embellissement de notre commune. Il en va du plaisir que les habitants prennent à vivre ici, mais aussi de l'avenir de nos commerces, entreprises et services installés.

Je vous souhaite une bonne lecture et l'ensemble du conseil municipal vous adresse pour vous et vos familles, la santé, l'essentiel de la vie, le bonheur, des sourires et beaucoup de joie pour cette nouvelle année 2015.

Votre Maire
Chantal Torck

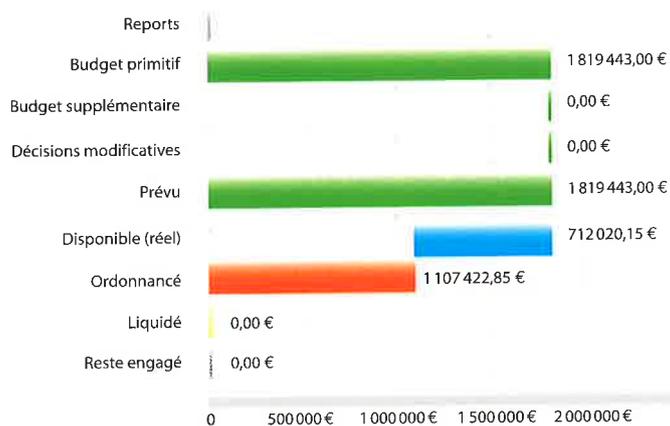


Et si nous parlions...

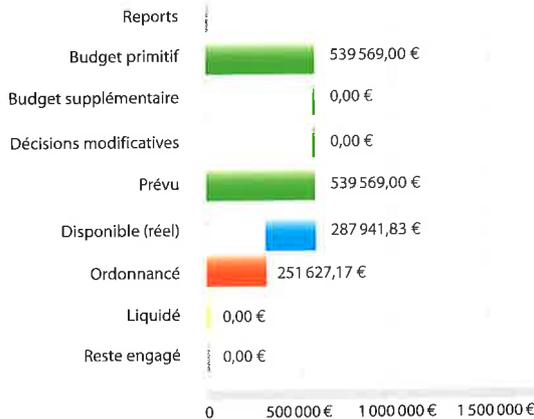
de budget

Le budget 2015 sera voté au mois d'avril.

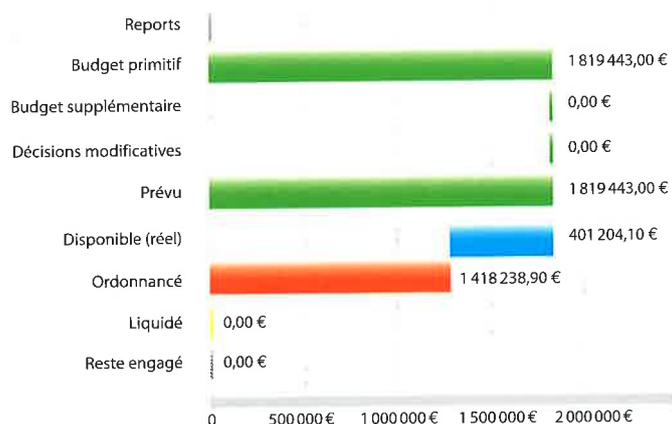
Dépense de fonctionnement



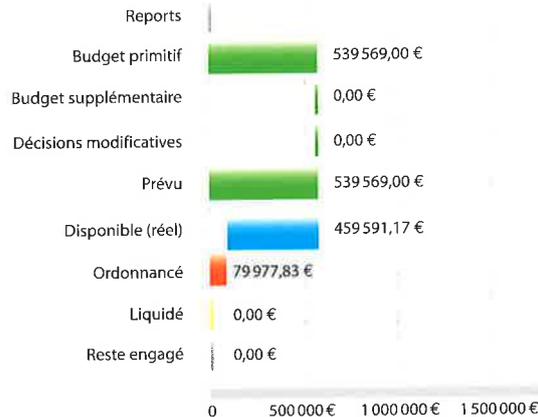
Dépense d'investissement



Recette de fonctionnement



Recette d'investissement



- Taxe d'habitation : 18,99 %
- Taxe Foncière : 16,93 %
- Taxe Foncière non bâti : 26,92 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 16,83 %

Location des salles communales

Salle des fêtes BAS. Capacité 432 personnes

Chaussinois : 200 € we, 120 € journée. Extérieurs : 430 € we, 240 € journée.

Salle des fêtes BAS. (Demande extérieure à but lucratif). Capacité 432 personnes

Extérieurs 530 € journée

Salle des fêtes HAUT. Capacité 70 personnes

Chaussinois : 140 € we, 100 € journée. Extérieurs : 210 € we, 140 € journée.

Salle Jean Guillemot. Capacité 90 personnes

Chaussinois : 220 € we, 130 € journée. Extérieurs : 310 € we, 180 € journée.

Pour les associations chaussinoises, contactez la mairie.

d' échanges et de solidarité



Le bel hommage des élèves de l'école primaire à nos combattants

11 novembre 2014

Un hommage à nos combattants en conservant la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, avec les enfants des écoles qui ont mis une rose pour chaque soldat. Une cérémonie émouvante.



Opération Brioches

Au profit de l'APEI d'Arbois, cette année encore grâce à votre générosité, les brioches vendues par les membres du CCAS et des bénévoles ont rapporté 750 €.

Repas des aînés

Samedi 15 novembre

1^{re} édition pour le repas des aînés organisé par le CCAS de la commune de Chaussin chez Bach. Ce repas a emporté un vrai succès.

81 aînés sont venus échanger, discuter, partager un moment convivial. Chaque table comptait un élu à disposition des invités et

deux infirmières de l'école de Dole accompagnaient ces derniers dans leurs déplacements.

Un colis a été remis à ceux qui n'ont pu assister au repas.

A noter : pour en bénéficier, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Résidence Pierre Babet

La municipalité de Chaussin a pris en charge le repas de Noël des résidents ainsi que l'animation. Un moment agréable que nous avons partagé avec tous nos aînés.



Notre doyenne Mme Louise Duperrier, née le 11 novembre 1913 est entrée dans sa 101^e année.

Secours populaire de Chaussin

Ce n'est pas moins d'une douzaine de personnes bénévoles qui, deux fois par semaine, tiennent leur permanence dans les locaux du secours populaire de Chaussin, situés dans la cour de la Mairie. Ouvert tous les mardi et jeudi de 15 h à 17 h. Dans ces locaux, il existe également une partie, ouverte à tous où l'on peut trouver des vêtements neufs. L'argent ainsi récolté est réutilisé pour améliorer les colis mensuels. Merci à cette association qui, en partenariat, avec le CCAS de Chaussin nous aide beaucoup.



Nos aînés au restaurant Bach



Les colis font la joie de ceux qui n'ont pu se déplacer au repas

Et si nous parlions...

de **Vivre ici**



La forêt communale de Chaussin

Chaussin n'est pas à proprement parlé une "commune forestière". En effet la superficie des bois communaux situés sur la commune de Gatey s'étend sur 81 ha 11 a à diviser en 16 parcelles couvertes par diverses variétés, hêtre, chêne, et résineux pour les principales.

Cette forêt est gérée par un contrat passé avec l'ONF (office national des forêts) avec un programme d'exploitation pluriannuel qui se termine en 2015 et qui sera réétudié par la suite.

Pour l'année 2014, nous avons vendu 86 m³ de bois sur pied principalement du hêtre pour environ 3 800 € sur les parcelles n° 14 et 15.

La vente de bois de chauffage a été retardée du fait des températures élevées qui altéraient les grumes coupées.



Cette année, les règles nationales sont modifiées et la commission a fait le choix de confier au garde de l'ONF la gestion des lots de bois en relation avec ses membres.

Dans les années à venir, le tour des parcelles étant terminé, il faut s'attendre à une diminution du volume de bois disponible.

SICTOM



Seuls les bacs pucés pourront être vidés.

Si votre bac n'est pas pucé, contacter le

Sictom Service usagers au **03 84 82 56 19** - Poste 1

Le Sictom offre la possibilité à chaque usager (particuliers, professionnels, collectivités)

de créer un compte client gratuit et sécurisé en se connectant et s'inscrivant sur le site

Internet du Sictom : www.sictomdole.fr pour consulter ses levées de bac et passages en déchetterie.

Horaires de la déchèterie :

Hiver : du 1/01 au 28/03 et du 26/10 au 31/12 2015 : mardi et jeudi de 13h30 à 16h45, mercredi de 9h30 à 11h45, vendredi et samedi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

Été : du 30/03 au 24/10 : mardi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45, mercredi de 9h à 11h45

Ecole élémentaire de Chaussin Ulysse-Guillot

136 enfants

- CP : 34 enfants
- CE1 : 22 enfants
- CE2 : 26 enfants
- CM1 : 31 enfants
- CM2 : 23 enfants

Les TAP avec mise en place de percussion, de chants, du cirque, du modelage, de la cuisine, de l'informatique, d'atelier tampons, de scrabble, d'aide aux devoirs. Merci à nos intervenants auprès des enfants de nos écoles.

Ecole maternelle Saint-Exupéry

Les TAP avec mise en place de modelage, de conte. Un grand merci à nos intervenantes et intervenants.

88 enfants

- 1 classe de petits : 31
- 1 classe moyen-grands : 28
- 1 classe moyen-grands : 29

Le coût pour la commune est de 40 000 euros dont 11 000 euros de participation de l'Etat.

Un grand merci aussi aux parents d'élèves qui aident les institutrices et l'instituteur pendant les manifestations de la vie scolaire, sans oublier l'Association des Parents d'élèves avec leur présidente Céline Panouillot et toute son équipe très dynamique.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2015-2016 se feront uniquement en mairie. Merci de vous munir de votre livret de famille.



Nouveaux habitants

Merci de venir vous présenter en Mairie.
Nous demandons aussi aux propriétaires qu'ils veuillent bien avertir la Mairie soit par téléphone ou par mail, lorsqu'ils ont des départs et des arrivées dans leurs logements.

Ne laissez pas votre domicile être la proie des cambrioleurs en votre absence



1. Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie
2. Prévenez vos voisins de votre départ
3. Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance
4. Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquerait la durée de votre absence. Optez pour le transfert d'appels
5. Donnez l'impression que votre domicile est habité même pendant votre absence



Quelques rappels de civilités

Utilisation du matériel bruyant (tondeuse, tronçonneuse...)

Arrêt préfectoral en vigueur pour le respect et le bien-être de : Tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h. Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Propriétaire d'un animal

Article 1385 du code civil.
"Le propriétaire d'un animal [...], est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fut sous sa garde, soit qu'il fut égaré ou échappé. Circulaire du 27 février 1996, entre dans la catégorie des bruits de comportement, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de cris d'animaux et principalement des aboiements de chiens."

Du côté de l'intercommunalité

Après les élections municipales, la Communauté de communes de la Plaine Jurassienne a élu un nouveau bureau.

Le Président reste Patrick Petitjean Maire de Molay, est entouré de 4 vice-présidents :

- 1^{er} vice-président Christian Lagalice Maire d'Annoire chargé de l'aménagement et du développement du territoire.
- vice-président : Chantal Torck Maire de Chausin en charge de la culture et de l'animation
- vice-président : Isabelle Lacaille Maire de Gatey en charge des services à la population
- vice-président : Guy Savoye 1^{er} adjoint au Maire de Neublans, en charge du développement durable et du tourisme.

Le bureau de la Plaine Jurassienne est composé de 13 membres outre les 5 élus précédemment cités, on a : Pierre Thiebaut Maire de Longwy-sur-le-Doubs, Philippe Juppet Maire d'Asnans-Beauvoisin, Alexandre Crot Maire de Pleure, Dominique Rousseaux Maire de Les Essards, Gérard Michaud Maire de Balaiseaux, Robert Michaud Maire de

Saint-Baraing, Pierre Gay 1^{er} adjoint à Tassenières, Serge Lotte conseiller à Petit-Noir.

Aujourd'hui, le Conseil Communautaire qui regroupe les représentants des 21 communes de la communauté de communes, est au nombre de 33.

- Chausin 5 délégués,
- Petit-Noir 3 délégués
- Annoire, Asnans-Beauvoisin, Gatey, Longwy-sur-le-Doubs, Molay, Neublans-Abergement, Rahon, Tassenières : 2 délégués par commune
- Balaiseaux, La Chainée des Coupis, Chemin, Chêne-Bernard, Les Essards-Taignevoux, Les Hays, Saint Baraing, Seligney, Saint-Loup : 1 délégué par commune

Un important dossier vient de se clore, c'est la réhabilitation des locaux des 2 centres de pompiers de notre territoire, celui de Chausin et celui du Finage à Petit-Noir ; et un autre verra le jour fin 2015 les Maisons Seniors.

Et si nous parlions...

des diverses manifestations



Les cloches sont passées pour la plus grande joie des enfants

La chasse aux œufs

Premier permis de “chasse” aux œufs de Pâques accordé sans aucun examen pour nos chères petites têtes blondes. Environ 80 petits Chaussinois ont fait une belle collecte d'œufs, lapins en chocolat au parc Gabriel sous un beau soleil. A l'année prochaine !



Une animation chants



Merci aux nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation sportive

Fête de la musique le 21 juin

Les “fionfions” de la fête de la musique se sont donnés rendez-vous place de la Mairie, jusque devant la poste. L'ambiance était au rendez-vous avec la participation de l'ensemble musical de Chaussin, avec la résonance de quelques jolies voies pour le plaisir du public. Fin de soirée “Rock” organisée par le comité des Fêtes.

Corrida chaussinoise

Le soleil avait donné rendez-vous aux nombreux participants pour le départ de la 24^e édition de cette course. 250 participants étaient présents pour cette belle manifestation sportive, encouragés comme il se doit par de fervents spectateurs tout au long du parcours. Merci aux nombreux bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de la course.



Tout se prépare en amont.

Telethon

Le comité des fêtes de Chaussin, l'association “Vis ta Forme” se sont associés cette année afin de permettre la réalisation du Téléthon et c'est 1 400 € récoltés. Marché de Noël, prestation de Zumba, de danse orientale, vente de gaufres, de marrons chauds, sans oublier le vin chaud ! Merci à nos mamies “gaufres”, aux écoles de chaussin-Asnans, à nos commerçants pour leurs dons, aux nombreux bénévoles qui œuvrent chaque année pour aider la recherche dans cette maladie.

Retraite aux flambeaux du 14 juillet

Ce samedi 14 juillet au soir, les Chaussinois ont répondu présents pour participer à la retraite aux flambeaux qui les a menés de la place de la Mairie au Stade Municipal.

Un grand merci à la musique chaussinoise qui nous a accompagnés tout au long du parcours. Merci aussi au Club Athlétique de Foot Chaussinois d'avoir tenu la buvette.



Le rallye du Val d'Orain 2014 s'est disputé les 17 et 18 mai 2014 autour de Chaussin. Organisé par l'ASA Jura et l'Ecurie du Val d'Orain, il représente un parcours de 167 km.

Rallye du Val d'Orain

Beau succès pour cette manifestation sportive qui a attiré des pilotes de la France entière en plus de nos Chaussinois présents sur le rallye.

Le chœur des Roches (chorale d'hommes)

Les voix du "chœur des roches" nous ont enchantés ce 5 juillet au soir au sein de l'église de Chaussin. Belle prestation pour cette chorale. Merci à Albert Lonjarret, prêtre de notre paroisse.



Peintures, aquarelles et pastels, mais aussi sculptures et photographies pour cette 7^e édition culturelle

Exposition Artpluriel

L'exposition Artpluriel qui s'est déroulée les 28 et 29 juin est désormais bien ancrée dans le paysage culturel chaussinois. Initiée par la commune en 2008, cette manifestation a tenu toutes ses promesses lors de sa 7^e édition. Depuis quatre ans, l'organisation de l'événement est confiée à la section artistique de l'Amicale de la Médiathèque qui travaille en partenariat avec la Mairie de Chaussin. Une trentaine d'artistes amateurs venus de Franche-Comté mais aussi de régions limitrophes ont offert au public un panel d'œuvres riche et diversifié, principalement peintures aquarelles et pastels, mais aussi sculptures et photographies. Durant tout le week-end, culture et convivialité ont fait bon ménage et il est à parier que cet esprit prévaudra encore l'an prochain.



Les exposants aussi se sont fait plaisir...

Vide-greniers de l'Association des parents d'élèves Chaussin-Asnans

Cette année encore un beau succès pour cette manifestation qui, couplée avec l'Exposition Artpluriel, permet de drainer un public nombreux.

Et si nous parlions...

de travaux de bâtiments...

L'année 2014 a été consacrée à l'entretien des bâtiments, travaux faits en grande partie par les employés communaux par souci d'économie.

Peinture façades du gymnase, portes, fenêtres, et barrières de divers bâtiments sont en cours. Aux écoles : réfection d'une salle de classe, changement de luminaires plus performants et adaptés, des sols d'un préau et du bureau de la Directrice.



Fleurissement 2014

Remise des prix des villes et villages fleuris

Le Conseil Général a récompensé notre village pour son fleurissement, nous sommes :

- 2^e *ex aequo* avec Cousance dans la catégorie de 1 000 à 5 000 habitants sur 13 communes.
- 4^e prix pour notre mairie dans la catégorie Bâtiments, sur 14 communes.

Trésorerie



Les travaux de mise en conformité pour l'accès aux handicapés se feront au cours du 1^{er} trimestre. L'accès pour handicapés se fera côté cour par une nouvelle porte nécessitant l'aménagement de la cour et une modification de l'agencement intérieur.

Renforcement du réseau électrique

Une nouvelle tranche de travaux va se réaliser sur le quartier de la Villeneuve à la demande de ERDF. La Municipalité n'a pas opté pour l'enfouissement au vu des sommes qu'il fallait engager. Néanmoins, nous profiterons des travaux et de la subvention par le Sidéc pour faire remplacer les coffrets d'éclairage public qui sont obsolètes.

Cure

La cure est un bâtiment communal mis à la disposition de l'évêché. Le chauffage électrique vétuste et très énergivore a été remplacé par un chauffage central au gaz pour la somme de 8 641,18 euros.

Il reste à faire un complément d'isolation par nos employés municipaux.



Le gymnase Jean-Marie Dussol derrière le collège

Gymnase

Les travaux de ventilations dans les locaux réputés humides ont été mis en place pour la somme de 2 927 €.

La toiture nous pose quelques problèmes d'étanchéité sur laquelle nous devons intervenir en urgence afin de protéger le matériel qui est dans les salles. Après une réparation provisoire, le remplacement de la toiture sur les salles de judo et gymnastique est nécessaire. Les travaux seront programmés au budget 2015 pour un coût approximatif de 25 000 €. Un appel d'offre sera ouvert en début d'année 2015.

Les tatamis vétustes seront remplacés début 2015.

Maison des seniors



La Communauté de Communes la Plaine Jurassienne devrait commencer les travaux pour la construction des douze maisons au cours du 1^{er} semestre 2015

Pour la partie commune de Chaussin, la réalisation des réseaux pour alimenter ce lotissement est en cours.

Les réseaux humides sont terminés (eau, égouts) reste à réaliser la station de relèvement qui se situera à côté du poste EDF.

Au cours du 1^{er} semestre devraient se réaliser les réseaux électriques. Coût total pour la réalisation de ces travaux prévus au budget 2014 : 97 317,68 €



La réhabilitation du cimetière est en route

Cimetière

Le Conseil Municipal s'est engagé dans un vaste programme de restructuration du cimetière. Afin de bien comprendre la situation, retenir que notre cimetière ne dispose plus que de 33 places disponibles pour environ 17 inhumations par an ! Il est urgent de trouver une solution.

Après quelques essais infructueux auprès d'organismes agréés, la réhabilitation du cimetière est confiée au Cabinet Finalys pour une première tranche de 10 400 €. Notre but est d'éviter si possible l'investissement dans la réalisation d'une 3^e partie de cimetière et redonner un aspect décent à l'ancien cimetière.

L'opération consiste à :

- une "dématérialisation", passage sur informatique de tous les documents administratifs et des plans,
- une juridique, afin de se mettre en conformité avec les nouvelles réglementations.

Les travaux sur le terrain se feront en cours d'année après consultations des propriétaires ou héritiers des concessions laissées en errance.

Les reprises qui en découleront dans les délais légaux, seront à la charge de la commune et se feront sur appels d'offre auprès d'entreprises agréées.

La haie côté route de Gatey qui apporte des désagréments aux monuments sera remplacée par un mur.



Une opération "points à temps" a permis une rénovation des lieux les plus dégradés.

Voirie

Une amélioration de la circulation et des possibilités de stationnement au centre du village est en cours de réalisation par la matérialisation d'une quarantaine de places.

La reprise des points les plus dégradés sur les voies de circulation s'est faite cet automne par une opération "point à temps" avec nos employés communaux et l'entreprise Saunier.

Nous sommes conscients quand à l'écoulement des eaux pluviales qu'il y a beaucoup à faire. Une étude est programmée pour l'année 2015.

Caserne



Agrandissement de la caserne des pompiers

Deux travées supplémentaires seront bientôt terminées sur la caserne de Chaussin pour optimiser le confort de nos vaillants pompiers (vestiaires, salle de réunion...).

Et si nous parlions...

d'histoire du Jura

Comprendre l'histoire d'une région, c'est restituer la présence et l'action des femmes et des hommes qui la peuplèrent. Il était une fois la Préhistoire...

AVANT NOTRE ÈRE

Il y eut le temps des dinosaures dont on admire aujourd'hui les empreintes découvertes récemment à Loulle et à Coisia. Bien plus tard, il y a environ 150 000 ans, à la période moustérienne, des Néandertaliens vécurent dans la grotte de Gigny-sur-Suran. L'homme de Cro-Magnon logea très certainement dans la grotte d'Arlay. Il y a 3 ou 4 000 ans, des peuplades s'installèrent dans des cités lacustres ou palustres au bord des lacs de Clairvaux et Chalain.

Dans les nécropoles de Chavéria, mais aussi sur de nombreux sites, des fragments de poteries, des éléments métalliques et des objets ancillaires, dont beaucoup sont exposés dans les musées jurassiens, font revivre la préhistoire locale. Les pièces découvertes récemment dans la plaine de Tavaux, par exemple, pourraient dater de 1 500 avant J-C. S'il nous arrive de parler de nos ancêtres "les Gaulois", c'est sans aucun doute parce que les Celtes, au premier siècle avant notre ère, ont tenté de s'implanter dans notre région, la Séquanie, ce vaste territoire situé entre Rhin et Saône. Cela expliquerait certains toponymes dans le département. Par exemple, Baume et la Balme d'Epy



Découvert à l'automne 2004 par Jean-François Richard, ce site à pistes de dinosaures est situé sur le territoire de la commune de Loulle (Jura) au lieu dit "Le Bois aux salpêtriers".

viendraient du mot celte "Balma" signifiant : grotte. Dole viendrait de "dol" : méandre dans le Doubs.

D'une manière générale, les suffixes en "ans" et "ange" présents dans les noms de 23 villages au nord de Dole (Audelange, Amange, Falletans, Fraisans etc.) seraient plus celtiques que burgondes et auraient la même origine que le "ia" si répandu au sud du département (Chisséria, Thoisia, Veria, etc.)

Photos pêle mèle de l'année 2014

